

**Commune de CULIN 38300
PROCES VERBAL DE SEANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 28 août 2025 à 20H00

Date de convocation : 21 août 2025

Présents : Maurice DEBRAND / Denis SOMMAIN / Brice BONAVALIA / Alexandre FAKCHE / Brigitte BRESSAN / Jean-Philippe BARRET / Olivier MONDINO / Patrick SOUZY / Edmond RAJON / Karine GAILLARD / Régine MARMONIER / Régis PELLICOLI.

Excusés : Gisèle RAJON donne pouvoir à Maurice DEBRAND, Jean-Claude DEROSIN donne pouvoir à Denis SOMMAIN, Sandrine MILLIAT donne pouvoir à Régine MARMONIER

Conseillers en exercice : 15 **Conseillers présents** : 12 **Conseillers votants** : 15

Président de séance : Maurice DEBRAND, Maire de la Commune

Secrétaire de séance : Olivier MONDINO

ORDRE DU JOUR

1- Approbation du procès-verbal de réunion du Conseil Municipal du 10 juillet 2025

2- Délibérations à voter :

3- Infos:

Commune
EPCI

4- Points Divers :

Projets
Travaux
Urbanisme/Environnement
Solidarité
Animation

5- Tour de Table

La séance débute à 20H30

1- Approbation du procès-verbal de réunion du Conseil Municipal du 10 juillet 2025

Le Procès-Verbal, diffusé le 12 juillet 2025 à tous les conseillers, est approuvé à l'unanimité des participants au conseil municipal du 10 juillet 2025. Le PV sera affiché et mis en ligne sur le site internet de la Commune.

2- Délibérations

2025-08-01 : Demande de subvention au Département pour nouvel accès cimetière

La configuration de l'accès au cimetière communal et du stationnement potentiel de véhicules en virage et en pente, génère de plus en plus de risques au vu de l'augmentation du flux de circulation sur la RD23B.

La commune a acquis en 2024 une partie des parcelles contigües au cimetière, côté CR n°14, pour réserver l'avenir (extension, stationnement et nouvel accès).

Il est proposé de créer un accès véhicules, ainsi qu'une douzaine de places de stationnement et nouveau portillon d'accès, côté Est du cimetière.
Le montant de ces travaux est estimé à 15 800 € HT et pourraient être réalisés en 2026.
Une nouvelle délibération du conseil municipal sera nécessaire le moment venu pour réaliser les travaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **VALIDE** le projet dont le montant est estimé à 15 800 € HT
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental de l'Isère à hauteur de 50%

2025-08-02 : Demande de subvention au Département pour extension salle SMA

Partie prenante du programme départemental « Villages d'avenir » en 2024, le projet de restructuration du centre bourg a fait l'objet d'un audit fonctionnel et financier avec l'appui de l'ANCT en 2024.

Soumis à validation du Comité de pilotage partenarial du 21 février 2025, le projet entre dans sa première étape opérationnelle, relative à l'agrandissement de la salle multi-activités.

L'évaluation technico/financière de cet agrandissement a été confiée au bureau BEAUR dont le rapport a été remis en juillet 2025.

Le montant estimé de 850 k€ HT ainsi qu'une première approche de financement et un calendrier crédible d'opération, ont été présentés lors de la commission travaux élargie du 05 août 2025.

Le plan prévisionnel de financement, basé sur la planification présentée en commission, est le suivant :

- Etat : 20% au titre de la DETR/DSIL (Villages d'avenir)
- Région Auvergne Rhône Alpes : soit bonus ruralité mais limité à 100 k€, soit 20% au titre des installations sportives
- Département Isère : 45% au titre de la dotation territoriale

Les assiettes d'application des taux sont fixées par chaque partenaire en fonction de sa propre politique de soutien. Dans tous les cas, le niveau cumulé des aides ne peut dépasser 80% du montant total HT de l'opération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **VALIDE** le projet et son calendrier prévisionnel
- **VALIDE** le montant du projet estimé à 850 000 € HT au niveau des Etudes Préliminaires
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental de l'Isère, pour la réalisation de l'opération d'extension de la salle multi-activités, dans le cadre de la restructuration du centre bourg.

2025-08-03 : Demande de subvention à la Région Auvergne Rhône Alpes pour extension salle SMA

Partie prenante du programme départemental « Villages d'avenir » en 2024, le projet de restructuration du centre bourg a fait l'objet d'un audit fonctionnel et financier avec l'appui de l'ANCT en 2024.

Soumis à validation du Comité de pilotage partenarial du 21 février 2025, le projet entre dans sa première étape opérationnelle, relative à l'agrandissement de la salle multi-activités.

L'évaluation technico/financière de cet agrandissement a été confiée au bureau BEAUR dont le rapport a été remis en juillet 2025.

Le montant estimé de 850 k€ HT ainsi qu'une première approche de financement et un calendrier crédible d'opération, ont été présentés lors de la commission travaux élargie du 05 août 2025.

Le plan prévisionnel de financement, basé sur la planification présentée en commission, est le suivant :

- Etat : 20% au titre de la DETR/DSIL (Villages d'avenir)
- Région Auvergne Rhône Alpes : soit bonus ruralité mais limité à 100 k€, soit 20% au titre des installations sportives
- Département Isère : 45% au titre de la dotation territoriale

Les assiettes d'application des taux sont fixées par chaque partenaire en fonction de sa propre politique de soutien. Dans tous les cas, le niveau cumulé des aides ne peut dépasser 80% du montant total HT de l'opération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **VALIDE** le projet et son calendrier prévisionnel
- **VALIDE** le montant du projet estimé à 850 000 € HT au niveau des Etudes Préliminaires
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de la Région Auvergne Rhône Alpes, pour la réalisation de l'opération d'extension de la salle multi-activités, dans le cadre de la restructuration du centre bourg.

2025-08-04 : Demande de subvention DETR pour extension salle SMA

Partie prenante du programme départemental « Villages d'avenir » en 2024, le projet de restructuration du centre bourg a fait l'objet d'un audit fonctionnel et financier avec l'appui de l'ANCT en 2024.

Soumis à validation du Comité de pilotage partenarial du 21 février 2025, le projet entre dans sa première étape opérationnelle, relative à l'agrandissement de la salle multi-activités.

L'évaluation technico/financière de cet agrandissement a été confiée au bureau BEAUR dont le rapport a été remis en juillet 2025.

Le montant estimé de 850 k€ HT ainsi qu'une première approche de financement et un calendrier crédible d'opération, ont été présentés lors de la commission travaux élargie du 05 août 2025.

Le plan prévisionnel de financement, basé sur la planification présentée en commission, est le suivant :

- Etat : 20% au titre de la DETR/DSIL (Villages d'avenir)
- Région Auvergne Rhône Alpes : soit bonus ruralité mais limité à 100 k€, soit 20% au titre des installations sportives
- Département Isère : 45% au titre de la dotation territoriale

Les assiettes d'application des taux sont fixées par chaque partenaire en fonction de sa propre politique de soutien. Dans tous les cas, le niveau cumulé des aides ne peut dépasser 80% du montant total HT de l'opération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **VALIDE** le projet et son calendrier prévisionnel
- **VALIDE** le montant du projet estimé à 850 000 € HT au niveau des Etudes Préliminaires
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de l'Etat (DETR/DSIL), pour la réalisation de l'opération d'extension de la salle multi-activités, dans le cadre de la restructuration du centre bourg.

2025-08-05 : Révision loyers résidence bascule

Les baux des 4 appartements communaux prévoient la révision périodique des loyers en septembre ou octobre de chaque année.

- 1 bail signé en 2023, dont le loyer a été révisé en janvier 2025 (DPE E)
- 2 baux signés en 2024, dont les loyers avaient été revus en lien avec le DPE (D)
- 1 bail signé en août 2025 (DPE E)

Compte-tenu des incertitudes actuelles liées à la politique fiscale, il est proposé, pour la période de septembre 2025 à août 2026, de maintenir en l'état, le prix des loyers actuellement appliqués aux locataires en place.

Hors Madame Karine GAILLARD qui ne prend pas part au vote, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **VALIDE** le blocage des loyers pour les locataires en place à leur montant actuel
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires

3- Informations

Commune :

L'état des courriers départ, des factures réglées et des dossiers d'urbanisme, en cours d'instruction depuis le précédent Conseil, a été transmis à tous les conseillers le 22 août 2025

Les prochaines élections municipales se tiendront les 15 et 22 mars 2026

SIVU Culin Tramolé :

Le conseil syndical de rentrée s'est tenu le 19 août.

La rentrée 2025-2026 est fixée au lundi 01 septembre

Bièvre Isère Communauté :

Les différents CR des commissions sont diffusés à tous les conseillers par les délégués communaux qui y siègent.

Reprise des travaux de la STEP le 01 septembre.

4- Points communaux divers/décisions :**Budget :**

Un point d'étape sera fait lors du conseil municipal d'octobre 2025.

Notification du FPIC (fond de péréquation des intercommunalités). Pour la troisième année de suite, la dotation globale est en baisse. Compte tenu de la règle dérogatoire appliquée à BIC (67,85% /32,15%), la dotation 2025 sera de 6748 € au lieu de 6805 € pour Culin (1,46%)

Projet « centre bourg » extension SMA :

Comme convenu lors de la réunion du 05 août 2025, une commission dédiée au suivi du projet est mise en place. Les participants sont : Edmond RAJON, Régine MARMONIER, Brice BONAVIA, Brigitte BRESSAN, Patrick SOUZY, Olivier MONDINO, Maurice DEBRAND

Le levé topo a été réalisé en juillet. Les sondages géotechniques sont prévus début septembre

Travaux :

Travaux prévus dans les prochaines semaines:

- Reprofilage et traitement écoulement route des brosses (seconde partie) en cours
- Campagne de point à temps en septembre
- Reprofilages ponctuels sur rue Tanguy (attente devis)
- Ecoulement eau au carrefour de Barracand (attente devis)
- Clocher : réparation cloche par SAE (attente devis)
- Pose nouvel Abri bus les Rôles prévu en septembre (Région AURA)
- Réparation cabane de chasse en septembre (ACCA)
- Avancement table d'orientation : Support numérique à présenter en commission travaux
- Avancement aménagement agora sur aire de broyage : attente avis commission jeunes et école
- Plantations

Travaux ultérieurs :

Suite réunion du 04 août, une liste d'opérations susceptible d'intégrer la programmation pluriannuelle de travaux, a été élaborée. Les premiers dossiers de demande de subvention sont lancés, même si ledit programme sera à revalider au printemps prochain, par le nouveau conseil

Urbanisme/environnement :

Production photovoltaïque :

Présentation de l'analyse faite en commission du 31 juillet 2025.

A retenir : Le dispositif de production par ombrières paraît le mieux adapté aux besoins cumulés de la commune et du SIVU, et réserve la possibilité d'y associer d'autres communes.

La zone à équiper pourrait couvrir le parking du groupe scolaire ainsi que la partie de terrain située entre le stade et l'accès à la STEP.

Le projet sera présenté lors du conseil d'école de rentrée.

L'interlocuteur des fonds européens FEADER sera sollicité sur le sujet des subventions « Leader ».

L'opérateur Ombr'Isère sera ensuite sollicité pour refaire son offre et répondre aux différents points liés au futur contrat de vente d'électricité verte, avant qu'une décision formelle ne soit soumise aux conseils municipal et du Sivu.

Maîtrise énergie : Régine MARMONIER évoque la question de la régulation de la température dans le groupe scolaire. Ce sujet a déjà été soulevé en SIVU. En attente de remise d'une liste de prestataires par l'Agden.

Solidarité :

Commission jeunes à la rentrée de septembre

Repas des aînés de novembre : Après décision majoritaire de la CCAS, plusieurs devis seront demandés en vue d'un repas dans les conditions habituelles, dans la salle SMA. Date restant à préciser.

Divers :

Cimetière : Une procédure de reprise de concessions sera engagée courant septembre, pour 4 à 5 emplacements à l'état d'abandon.

Rappel forum des associations le samedi 06 septembre à St Agnin.

Réunion « calendrier des fêtes 2026 » le jeudi 25 septembre à 19H30

Echange cordial lors de la rencontre du 26 août en mairie avec Madame la députée et 6 conseillers.

5- Tour de table :

La séance est levée à 21H45

Le prochain conseil municipal est fixé au jeudi 18 septembre à 20H00.

Signature du Président et du secrétaire

Nom Prénom du Président	Signature	Nom Prénom du Secrétaire	Signature
Maurice DEBRAND		Olivier MONDINO	

Commune de CULIN (38300)
Séance du 28 AOUT 2025

Délibérations votées

N° ordre	Objet	Décision
2025-08-01	Finances : Demande de subvention auprès du Département pour nouvel accès cimetière	Adoptée à l'unanimité
2025-08-02	Finances : Demande de subvention auprès du Département pour extension SMA dans le cadre	Adoptée à l'unanimité
2025-08-03	Finances : Demande de subvention auprès de la Région pour extension SMA dans le cadre de la	Adoptée à l'unanimité
2025-08-04	Finances : Demande de subvention au titre de la DETR pour extension SMA dans le cadre de la	Adoptée à l'unanimité
2025-08-05	Finances : Non révision des loyers des logements communaux	Adoptée à l'unanimité

Liste des Membres présents

Maurice DEBRAND	Présent	Régine MARMONIER	Présente
Karine GAILLARD	Présente	Edmond RAJON	Présent
Sandrine MILLIAT	Pouvoir à Régine MARMONIER	Brigitte BRESSAN	Présente
Régis PELLICOLI	Présent	Alexandre FAKCHE	Présent
Denis SOMMAIN	Présente	Brice BONAVIA	Présent
Olivier MONDINO	Présent	Patrick SOUZY	Présent
Jean-Philippe BARRET	Présent	Gisèle RAJON	Pouvoir à Maurice DEBRAND
Jean-Claude DEROSIN	Pouvoir à Denis SOMMAIN		

Signature du Président et du secrétaire

Nom Prénom du Président	Signature	Nom Prénom du Secrétaire	Signature
Maurice DEBRAND		Olivier MONDINO	

